Bénéficiez d'une aide "Éco" en 5 étapes*!

*dans la limite d'une aide par entreprise, dont les investissements n'ont pas encore été réalisés.

Vérifier son éligibilité

Prendre contact avec le Pôle Développement Economique de la Communauté de Communes des **Grands Lacs**

Constituer le dossier et l'envoyer complet à Madame la Présidente de la Communauté de Communes des Grands Lacs avant le début des investissements

> Instruction du dossier après réception par la Communauté de **Communes des Grands Lacs**

Validation de l'attribution de l'aide par le conseil communautaire

La Communauté de Communes des Grands Lacs est à vos côtés!

Contactez le pôle Développement Économique et Tourisme :



Par mail à eco@ccgrandslacs.fr



29, avenue Léopold Darmuzey 40160 Parentis-en-Born















>> LES AIDES ÉCO DES GRANDS LACS



Vous êtes une TPE* des Grands Lacs ? Ensemble, investissons dans votre projet!

> **#NUMÉRIQUE** #TRANSFORMATION #INNOVATION

Moi, j'ai choisi les Grands Lacs!



BOOST NUM'

L'aide à l'innovation numérique : pour une expérience client optimisée !

Dépenses éligibles

Les investissements éligibles (conception, développement, acquisition), non exhaustifs:

- L'équipement en technologies **immersives**
- L'équipement en système d'automatisation grâce à l'intelligence artificielle et la robotisation
- L'agrémentation d'un chatbot au
- L'équipement en machines professionnelles de fabrication et d'impression numériques
- La sécurisation des données

Conditions d'éligibilité



Investissements matériels et immatériels



Taux d'intervention maximum de 50 %



Plafond de subvention par projet de **5 000 €**



Plancher d'investissement de **2 000 € HT**



TRANSFO NUM'



L'aide à la transformation numérique : pour une solution digitalisée!

Dépenses éligibles

Les investissements éligibles (non exhaustifs):

- Une solution de **e-commerce**
- Une solution de réservation en ligne
- Un logiciel de gestion de la relation client
- Le déploiement d'une application mobile
- L'accompagnement au pilotage de l'entreprise dans son développement numérique

Conditions d'éligibilité



Matériels informatiques et coûts immatériels



Taux d'intervention maximum de 50 %



Plafond de subvention par proiet de 3 000 €



Plancher d'investissement de 1 500 € HT

Retrouvez le règlement et le dossier de candidature sur www.ccgrandslacs.fr

BOOST INNOV'



L'aide à l'innovation : pour propulser votre TPE vers de nouveaux horizons!

Dépenses éligibles

Les investissements éligibles (non exhaustifs):

- Les frais de conseil préalables à la réalisation du projet
- Une innovation de produit ou de service, de la création à l'amélioration
- · L'investissement matériel induit par la conception et la fabrication d'un premier prototypage

Conditions d'éligibilité



Investissements matériels et immatériels



Taux d'intervention maximum de 20 %



Plafond de subvention par proiet de 6 000 €



Plancher d'investissement de 4 000 € HT